

MIEUX ASSURÉ

L'assurance de garantie de construction avec
une réduction de prime jusqu'à 30%.

LES ASSURANCES DE GARANTIE DE CONSTRUCTION DE LA HGC

LES PRESTATIONS

- Garantie d'ouvrage/défauts cachés
- Garantie d'acompte/de paiement anticipé
- Garantie d'exécution/de bonne fin
- Garantie d'offre
- Déclaration d'intention
- Confirmation
- Certificat de garantie standard

OFFRE TYPE

Les tarifs figurant ci-dessous s'appliquent aux risques normaux et en présence d'une bonne solvabilité du client, sous réserve de l'acceptation par la compagnie d'assurances «Allianz Suisse». Une prime annuelle de CHF 100.- est prélevée pour le contrat cadre.

La limite de souscription est équivalente au total de toutes les garanties en cours. Le taux de prime se comprend en promille du montant de garantie respectif par an (redevance droit de timbre fédéral d'actuellement 5 % non comprise).

Limite de souscription en CHF	100 000	200 000	500 000	1 000 000	2 000 000	>2 000 000
Chiffre d'affaires entrepreneur CHF (sans C.A. HGC)	500 000	1 000 000	2 000 000	5 000 000	10 000 000	>10 000 000
Type de garantie (caution solidaire)						
Garantie d'ouvrage/défauts cachés	5.8 ‰	5.3 ‰	4.7 ‰	4.2 ‰	3.7 ‰	
Garantie d'acompte/de paiement anticipé	10.2 ‰	9.3 ‰	8.2 ‰	7.4 ‰	6.5 ‰	sur demande
Garantie d'exécution/de bonne fin						
Garantie d'offre						
Déclaration d'intention	2.3 ‰	2.1 ‰	1.9 ‰	1.7 ‰	1.5 ‰	
Confirmation						
Garantie standard, par ex. pour (par certificat de garantie, durée de la garantie 2 ans)						
CHF 2 000.-	12.-	12.-	12.-	12.-	12.-	12.-
CHF 5 000.-	32.-	32.-	32.-	32.-	32.-	32.-
CHF 10 000.-	65.-	65.-	65.-	65.-	65.-	sur demande

LA PRIME MINIMALE PAR GARANTIE S'ÉLÈVE À:

Garantie d'ouvrage/défauts cachés	par an en CHF	30.-
Garantie d'acompte/de paiement anticipé	par trimestre en CHF	75.-
Garantie d'exécution/de bonne fin	par trimestre en CHF	75.-
Garantie d'offre/déclaration d'intention/confirmation	par trimestre en CHF	50.-

RÉDUCTION DE PRIMES

Actuellement la réduction des primes d'assurance de garantie de construction s'élève à 30% du volume de primes, cependant, elle est limitée à 1% au maximum de l'achat annuel facturé auprès de la HG COMMERCIALE,

sans facturation de béton, de revêtements ou de recyclage. La réduction de primes maximale est limitée à CHF 10 000.– par membre et par an.

Exemples en CHF

Prime par an	Achat auprès de la HGC	Réduction de prime par an
1 000.–	20 000.–	200.–
1 000.–	50 000.–	300.–
5 000.–	100 000.–	1 000.–
5 000.–	200 000.–	1 500.–

La Fondation des membres verse annuellement la réduction de prime directement au membre.

CONDITIONS À REMPLIR POUR BÉNÉFICIER DES RÉDUCTIONS DE PRIMES

Être membre de la HG COMMERCIALE

Achat minimal annuel auprès de la HG COMMERCIALE de CHF 20 000.–, sans facturation de béton, de revêtements ou de recyclage.

Il existe chez Allianz Suisse **un contrat cadre de cautionnement**, qui a été conclu par l'HG COMMERCIALE ou à un des points de vente de la HG COMMERCIALE.

CONSORTIUM

Les consortiums peuvent également bénéficier de réductions de primes, si au moins un membre de la HG COMMERCIALE participe au consortium.

En revanche, seul les membres de la HG COMMERCIALE peuvent bénéficier d'une réduction de prime en tenant compte de leur taux de participation dans les consortiums.

DÉMARCHE À SUIVRE

1. Remplir le formulaire «Demande d'offre contrat cadre pour assurance de garantie de construction».
2. Envoyer la demande dans l'enveloppe ci-jointe à la Fondation des membres de la HG COMMERCIALE ou à un des points de vente de la HG COMMERCIALE.
3. La compagnie d'assurances «Allianz Suisse» établit et expédie l'offre ferme pour le contrat cadre, ainsi que les formulaires de demande.
4. La compagnie d'assurances «Allianz Suisse» envoie le certificat de garantie, ainsi que la facture pour les primes directement au membre. Avec notre nouvelle application en ligne vous avez la possibilité de faire vos certificats de garantie sur le site my.allianz.ch. Premièrement vous devez vous enregistrer sur **www.allianz/caution**
5. Les primes doivent être payées conformément à la facture de la compagnie d'assurances «Allianz Suisse».

